

Dax Et Sud Landes

SAUGNAC-ET-CAMBRAN Des projets et un regret

Michel Décla



Alain Bergeras s'adressant aux Saugnacais. - M. D.

La population saugnacaise – riche, au total, de 1 600 âmes – était bien représentée, mercredi 23 janvier, au rendez-vous des vœux du maire Alain Bergeras.

La première partie du message du premier magistrat détaillait le fonctionnement des services indispensables de la commune. Composés de 14 agents, ils entretiennent un lien permanent avec la population, aidés par les 17 associations locales.

Celles-ci seront partie prenante dans les animations en préparation pour 2024 : fin mai, exposition sur l'histoire de la commune ; en septembre, salon du bien-être avec conférences, marché et ateliers ; la célébration des 200 ans de la réunification de Saugnac-et-Cambran et les Olympiades saugnacaises.

Rénovation énergétique

Le maire a évoqué aussi la continuité du dispositif Orchestre à l'école et l'engagement de chaque élève dans le Parcours d'éducation artistique et scolaire (danse, musique et arts visuels).

À cela s'ajoutent la création du lotissement privé Les Jardins d'Oro – 41 lots –, de cinq maisons d'accès à la propriété de ménages modestes et du lotissement Le Planté, porté par la Sagim.

Au programme également, la rénovation énergétique de l'école et de l'éclairage public aux giratoires Coran et Bégu, la gestion de la forêt communale, du Luy et de ses affluents et l'opération Nature propre.

Un regret cependant : « Ne pas avoir eu un accord de convention pour 120 mètres de voie verte et la mise en sécurité des piétons sur la route d'Orthez. Une mesure inscrite à l'itinéraire Voie douce de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, alors que la voie verte du Pont Vieux, non inscrite, vient d'être adoptée ».